



28^{ème} GRAND PRIX DE LA GRANGE AUX ORMES

Du 22 au 24 Août 2025



Règlement sportif de l'épreuve

**Ce règlement complète le règlement général des Grands Prix.
Les conditions des règlements particuliers priment sur les règlements généraux.**

Catégorie 2024 : Messieurs 7 – Dames 8

FORMULE DE JEU :

Grand Prix : Simple Stroke-Play sur 54 trous pour les Messieurs et les Dames
Cut à l'issue du 2^{ème} tour, 50% du champ qualifié dans chaque catégorie (+ les ex-aequo)

- Messieurs : **index $\leq$ à 11,4** Départs Blancs
- Dames : **index $\leq$ à 14,4** Départs Bleus

Trophée des Clubs : Les 3 meilleurs index représentants le même club constitueront une équipe. Seront retenus les 2 meilleurs scores par tour réalisés pendant le Grand Prix.

CONDITION DE PARTICIPATION :

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers ; répondant aux exigences des règles de statut amateur. Le joueur devra être licencié de la Fédération Française de Golf, et s'être acquitté du droit de jeu fédéral de 40€, ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

Le joueur devra être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou attester d'avoir répondu négativement aux questions du questionnaire de santé.

Les joueurs non licenciés en France devront fournir un certificat médical.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où le bulletin d'inscription est entièrement complété et les droits d'engagement à jour.

La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 08 août 2025 à 18h00**. La liste des inscrits sera publiée le mercredi 13 août sur le site du club et de la Ligue.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions.

Limite d'index : Messieurs $\leq$ à 11,4 - Dames $\leq$ à 14,4

FORME DE JEU :

Le Champ de joueurs est limité à 156 dont 42 dames et 15 wild-cards maximum distribuées par la Ligue Grand Est en accord avec la commission sportive.

Classement en brut sur l'addition des 3 tours. Le nombre de joueurs qualifiés pour jouer le dernier tour sera de 50% du champ chez les Messieurs et les Dames (+ les ex-aequo). Le nombre exact sera décidé par le comité de l'épreuve selon le nombre final d'inscrits dans chaque catégorie.

Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis dans l'ordre des index tout en respectant le nombre de Dames.

Note 1 : Si le nombre de places minimum pour les Dames n'est pas atteint, les places restantes seront attribuées pour les Messieurs et inversement.

Note 2 : Les départs du 1^{er} et 2^{ème} tour se feront des Tees 1 et 10. Pour le 3^{ème} et dernier tour, les départs seront effectués en fonction des résultats par ordre décroissant.

DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions se feront **obligatoirement par écrit**, accompagné du règlement des droits d'inscriptions

Droits d'inscription

● Joueur adulte	110 €
● Joueur entre 19 et 24 ans	65 €
● Joueur de 18 ans et moins	50 €
● Joueur adulte membre du Club	55 €
● Joueur entre 19 et 24 ans membre du Club	35 €
● Joueur de 18 ans et moins membre du Club	25 €

Les droits d'engagement comprennent tous les tours de compétition ainsi que la partie de reconnaissance qui pourra se jouer entre le lundi 18 et jeudi 21 août 2023 sur réservation préalable auprès de l'accueil. **Tout joueur déclarant forfait après la clôture des inscriptions le 08 août 2025 reste redevable du droit d'engagement.**

DEPARTS

1^{er} tour : 4 Blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs retenus à bloc 4 derniers joueurs retenus) Bloc 2, puis bloc 1 du trou 10 et bloc 3 puis bloc 4 du trou 1

2^{ème} tour : Bloc 1 puis bloc 2 du trou 1 et bloc 4 puis bloc 3 du trou 10

Cut à l'issue du 2^{ème} tour. 50% du champ qualifié chez les dames et les messieurs.

3^{ème} tour : départs effectués dans l'ordre inverse des résultats après les 2 premiers tours, du tee 1.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier les départs en cas d'intempéries empêchant le bon déroulement de l'épreuve.

Les heures de départs seront consultables sur le site internet du Golf et de la Ligue, sur le tableau officiel du tournoi, à partir du jeudi 21 août à 12h, ou par téléphone au 03 87 63 10 62.

DEPARTAGE

En cas d'égalité de score pour la première place à l'issue du dernier tour, tant pour les messieurs que pour les dames, le départage se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou.

REMISE DES PRIX :

La remise des prix aura lieu au Club House à l'issue du 3^{ème} tour, 30min après l'arrivée de la dernière partie.

COMITE DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve ou de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur ou supérieur ou sur un nombre de jours inférieur ou supérieur à celui prévu.

Directeur du tournoi : Hubert GANGLOFF, Président de l'Association sportive.

Pierre BOGENEZ, Directeur du Domaine de la Grange aux Ormes.

